

Ouvrage dirigé par
JEAN-CLAUDE DUCLOS
PATRICK FABRE
LAURENT GARDE

ÉLEVAGE PASTORAL

ESPACES PROTÉGÉS ET PAYSAGES

EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

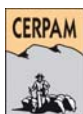
une coédition

Maison de la transhumance

Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée

Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cardère éditeur



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Discours introductifs / <i>François Proust, René Tramier, Francis Solda</i>	8
Pastoralisme et espaces naturels protégés. Les raisons d'une réflexion de fond <i>Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Laurent Garde</i>	13

PASTORALISME ET ENVIRONNEMENT

Pasteurs, paysages. Les acquis d'un inventaire des paysages pastoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur / <i>Patrick Fabre</i>	21
Biodiversité et pastoralisme. Le regard du biologiste / <i>Jacques Blondel</i>	32

PASTORALISME EN ESPACES PROTÉGÉS EXPÉRIENCES, AVANTAGES ET LIMITES

Acquis et attentes pour les espaces protégés. Le parc national du Mercantour <i>Nathalie Siefert</i>	53
Entente entre naturalistes et éleveurs. La réserve naturelle des coussouls de Crau / <i>Axel Wolff, Fanny Sauguet</i>	60
Pratiques pastorales et espaces protégés. 30 ans de partenariat <i>Laurent Garde</i>	68
Premier temps d'échange.....	90

**NOUVELLES INTERROGATIONS POUR
L'AVENIR DE L'ÉLEVAGE PASTORAL**

L'élevage de plein air confronté aux loups protégés et adaptables. Bilan sur 25 ans
*Michel Meuret, Laurent Garde, Charles-Henri Moulin, Marie-Odile Nozières-Petit,
Marc Vincent*..... 100

Valeurs des parcours et pâturages ligneux et leur reconnaissance dans les poli-
tiques publiques / *Marc Dimanche, Jabier Ruiz Mirazo*..... 125

Second temps d'échange..... 136

**ENVIRONNEMENT NATUREL,
PASTORALISME ET POLITIQUE TERRITORIALE**

L'agir environnemental comme agir politique / *Catherine Larrère*.....142

CLÔTURE

Mireille Benedetti..... 152

Éliane Barreille..... 155

Liste des participants..... 159

Les structures organisatrices et éditrices..... 164

Pastoralisme et espaces naturels protégés

Les raisons d'une réflexion de fond

Jean-Claude Duclos ¹, Patrick Fabre ¹, Laurent Garde ²

¹Maison de la transhumance - ²Cerpam

Courriels jc.duclos@orange.fr - p.fabre@transhumance.org - lgarde@cerpam.fr

DEPUIS QUELQUE 8 000 ANS, les hommes nourrissent leurs troupeaux avec l'herbe naturelle de la lande, du sous-bois où de l'alpage. Une habitude qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler élevage pastoral ou pastoralisme, et qui doit sa persistance, au-delà des guerres et des changements de tous ordres - politiques et économiques surtout -, aux savoir-faire et aux capacités d'adaptation de générations d'éleveurs et de bergers.

Là où ces derniers conduisent leurs animaux, de la plaine à la montagne et de la montagne à la plaine, des paysages ont été lentement façonnés, unanimement reven-

diqués aujourd'hui comme un patrimoine à défendre. Si bien qu'en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'espace pastoral est aux deux-tiers protégé au titre des espaces naturels.

Depuis une cinquantaine d'années, les réserves et les parcs, nationaux et régionaux, ont ainsi partie liée avec le pastoralisme. Mis en place au cours des années 1990, le réseau européen Natura 2000, auquel étaient associés de nombreux espaces déjà protégés, a apporté aux territoires des nouveaux moyens d'animation mais aussi des rigidités réglementaires. Il a également circonscrit les territoires d'application agro-

environnementale, réduisant parfois des dynamiques déjà engagées. Car, si dans plusieurs de ces espaces naturels protégés le redéploiement pastoral a été encouragé et facilité sur des secteurs délaissés, c'est parce que leurs responsables avaient compris que la biodiversité a besoin des troupeaux. Cette prise de conscience n'a certes pas eu lieu sans heurts ni incompréhensions, de part et d'autre. Le dialogue qui devait s'instaurer a mis en présence deux mondes distincts : le monde pastoral, d'une part, avec ses savoirs, ses comportements, ses habitudes de liberté, sa fierté et l'objectif toujours revendiqué de vivre de ses productions, et d'autre part, au travers de structures diverses, l'État, ses lois, ses règles et sa gouvernance. Entre les deux, pour que l'échange ait lieu, un monde intermédiaire rassemble les organisations professionnelles d'élevage, les élus locaux et les associations. C'est à cette troisième catégorie d'intérêts qu'est due l'initiative du colloque dont cet ouvrage publie les actes. Plus précisément encore, l'initiative en revient à la Maison de la transhumance, fidèle à l'objectif qu'elle poursuit depuis sa naissance, il y a une vingtaine d'années, de créer du lien entre toutes les parties prenantes, pour que vivent le pastoralisme et sa pratique dominante, la transhumance.

Prenant appui, comme Patrick Fabre le rappelle au début de l'ouvrage, sur les acquis de l'opération *Pasteurs, paysages. Pas-*

toralisme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et s'adressant d'abord aux professionnels de l'élevage pastoral et aux gestionnaires d'espaces naturels protégés de la région, ce colloque d'une journée visait à mieux cerner les objectifs des uns et des autres, à échanger sur leurs attentes respectives, et à améliorer l'efficacité de leur complémentarité. Partant de l'idée que la recherche commune d'un partenariat équitable et durable serait profitable à tous, il est en effet nécessaire que les acteurs du pastoralisme et les gestionnaires d'espaces protégés aient plus souvent l'occasion de se rencontrer, de s'écouter et d'échanger, non pour polémiquer, s'affronter ou s'invectiver, mais pour rechercher et mettre en application, ensemble, les conditions d'un échange fructueux.

On répète souvent que le pastoralisme profite à la biodiversité et même qu'il la garantit. Mais qu'en est-il exactement depuis que le pastoralisme existe et que faut-il entendre, scientifiquement parlant, par biodiversité ? Seul un biologiste de haut niveau peut répondre à ces questions et nous sommes reconnaissants à Jacques Blondel d'avoir spontanément accepté de le faire et de donner ainsi à ce colloque la base scientifique qu'il lui fallait. Ce n'est pas par complaisance, nous le savons, qu'il constate, à l'issue de sa démonstration, que le déclin du pastoralisme aura des conséquences néfastes dans l'évolution des écosystèmes et des paysages. Pou-

vaient alors suivre en autant d'exemples, en montagne et en plaine, les interventions des représentants du parc national du Mercantour et de la réserve nationale des *coussouls* de Crau. Leur expérience du pastoralisme et des relations avec les éleveurs et les bergers témoignent de la différence de leurs approches, due principalement aux conditions de création et à la nature de chacun des deux organismes. Mais ces études de cas ont plus d'intérêt encore lorsqu'elles sont contextualisées. C'est ce qu'a fait Laurent Garde, qui, au titre du Cerpam – cette organisation professionnelle que tous les éleveurs du bassin méditerranéen envient, dès qu'ils savent son existence –, rend compte, ici, de l'expérience de plus de trente ans de ce précieux organisme. Le bilan détaillé qu'il établit, chiffres et cartes à l'appui, tant de l'élevage pastoral régional et des espaces protégés sur lesquels il se développe, que de l'expérience acquise en matière de prévention des incendies ou, plus récemment, d'adaptation aux changements climatiques, fera référence.

Cette première partie du colloque était suivie d'un échange au cours duquel des éleveurs se sont exprimés. Plusieurs d'entre eux, responsables d'organisation, avaient déjà donné leurs points de vue en se présentant. Globalement, sont à relever dans leurs témoignages : leur difficulté croissante à vivre de leur production malgré les aides, à gérer la complexification

des démarches administratives, à supporter la non-reconnaissance de leur travail, à affronter la concurrence foncière sur les espaces de pâturage et, de plus en plus, à connaître le découragement face à la prédation des loups. Tous, cependant, revendiquent leur passion pour leur métier et souhaitent le transmettre même s'ils craignent que les conditions de cette transmission soient de moins en moins assurées.

Consacrée aux difficultés que rencontre le monde pastoral – à la prédation du loup notamment –, et aux possibilités de les surmonter en élargissant la réflexion, la seconde partie du colloque était introduite par la présidente de l'Association des communes pastorales de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son exposé laisse beaucoup espérer du rôle de ce nouveau partenaire qui regroupe déjà plus de 100 communes de la région.

Si l'élevage pastoral et la protection de la nature sont compatibles sur bien des points, l'opposition, apparue il a quelque vingt-cinq ans à propos du retour du loup est bien sûr dans l'esprit de tous. D'innombrables débats ont eu lieu sur ce sujet, révélant très souvent des positions antagoniques et, il faut le reconnaître, générant un dialogue de sourd. Or un colloque sur le pastoralisme dans les espaces naturels protégés ne pouvait l'éviter. Il fut donc abordé, mais sans agressivité, à l'échelle qu'il convient (européenne) et avec une

grande rigueur. On le doit à Michel Meuret et à ses collègues dont l'historique et le bilan complet des conséquences du retour du loup constituent une solide base de discussion. Constatant, malgré l'ampleur des moyens mis en œuvre, l'échec global des mesures de protection et la nécessité d'une concertation beaucoup plus large avec la profession pastorale, cette contribution constitue une étape dans l'évolution de cette grave question.

Les attaques du loup sur les troupeaux ne sont cependant pas les seules difficultés rencontrées par les éleveurs. Il en est d'autres, liées par exemple à la complexification des conditions d'accès aux aides qu'ils reçoivent, celles de l'Europe notamment, dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC) et des mesures qu'elle prévoit, agro-environnementales et climatiques (MAEC). La tendance, à Bruxelles, serait d'ignorer la spécificité de l'élevage pastoral en ne prenant en compte que les prairies bien enherbées, à l'exclusion des espaces boisés et embroussaillés où des éleveurs arrivent pourtant à satisfaire jusqu'à 80 % des besoins alimentaires de leurs troupeaux. Marc Dimanche et Jabier Ruiz ont fait le point sur ces questions qui, faute d'un règlement favorable, pourraient compromettre dangereusement, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'ailleurs en Europe, l'avenir de l'élevage pastoral.

Les questions posées par les conséquences du retour du loup comme par le risque d'une réduction des aides publiques à l'élevage pastoral, en soulèvent d'autres, beaucoup plus générales, liées aux représentations de la nature que se font nos sociétés, et de leurs conséquences sur les décisions du politique. Or ces représentations conditionnent elles-mêmes leur solidarité avec le monde pastoral. Aussi ce constat nous avait-il incités, en préparant ce colloque, à le prolonger d'une réflexion véritablement philosophique. C'est Catherine Larrère qui nous y a décidés grâce à la conclusion de son ouvrage¹ sur « l'agir environnemental comme agir politique ». La réussite du pastoralisme en espace protégé, au profit global de la société et de son devenir, nécessite en effet le partage d'une vision commune sur la relation de l'homme et du milieu. Basant sa démonstration sur deux exemples qui, sans rapport avec le pastoralisme, présentent l'intérêt de déplacer la réflexion et de susciter de nouvelles interrogations, Catherine Larrère fait apparaître que l'agir environnemental est toujours de nature sociale et qu'il n'est profitable à la collectivité que s'il s'effectue démocratiquement. C'est sur cette note, somme toute positive, à laquelle s'ajoutent les encouragements des vice-présidentes de la région, que ce colloque s'est achevé. On appréciera notamment, dans l'intervention finale de Mme Éliane Barreille, vice-présidente déléguée au pastoralisme et à la vie rurale, les décisions

qu'elle fit approuver le 3 novembre 2016 par le conseil régional où elle et l'assemblée témoignaient d'un intérêt et d'un soutien sans faille à l'égard du pastoralisme.

Ce colloque a établi un état des lieux du pastoralisme dans les espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il était difficile, en une seule journée, d'en

faire davantage. Aussi est-il à souhaiter que ce colloque et cet ouvrage marquent le point de départ de rendez-vous réguliers entre la profession pastorale et les gestionnaires des espaces naturels protégés, afin d'ouvrir un dialogue de plus en plus confiant et constructif, tant entre les parties en présence, qu'avec la population de la région.

NOTES

- ¹ Catherine Larrère et Raphaël Larrère, 2015. *Penser et agir avec la nature – Une enquête philosophique*. Éd. la Découverte, 333 p.